## Vers le contrà le de toutes entreprises d'approvisionnement d'eau et d'électricité

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o March 2017

L'Institut régulateur des services de l'électricité et d'eau (IRSEA) va exercer le contrà le de toutes les entreprises d'eau et d'électricité existant dans le pays, a annoncé son président du conseil d'administration, LuÃ-s Mourão. Le responsable s'exprimait lors d'un débat sous le thà me "Le profil du travailleur dans la régulation", organisé dans le cadre du premier anniversaire de l'IRSEA commémoré le 16 mars. Sur les treize entreprises des eaux déjà créées en Angola, l'institutione contrà le que trois, notamment EPAL, à Luanda, à laquelle s'ajoutent les entreprises de Lobito et de Benguela. "Des entreprises d'approvisionnement en eau apparaissent, et pour les contrà ler, nous devons connaître les tarifs qu'elles appliquent." La création de l'IRSEA en remplacement de l'IRSE résulte des transformations organiques et institutionnelles en cours dans le secteur de l'©nergie et des eaux. La structure est en charge de la régulation de l'approvisionnement en eau potable ainsi que de l'assainissement des eaux résiduelles.

Angola Press Agency (Luanda) -Â AllAfrica